



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

Édition du mois de février 2014

AVIS PUBLIC


entrée en vigueur du règlement numéro 185-32
modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 4 février 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 185-32 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) De modifier les usages autorisés et les normes d'implantation, dans le cadre de la présentation d'un projet résidentiel intégré à l'intérieur de la zone CR-2.
3. Le 13 février 2014, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 185-32. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 185-32 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

20-02-14
Date


Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

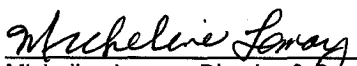
Entrée en vigueur du règlement numéro 186-4
modifiant le règlement numéro 186 sur le lotissement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 4 février 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 186-4 modifiant le règlement 186 sur le lotissement.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) De modifier les dimensions des lots, dans le cadre de la présentation d'un projet résidentiel intégré, pour les terrains situés à l'intérieur de la zone Cr-2.
3. Le 13 février 2014, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 186-4. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 186-4 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

20-02-14
Date


Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

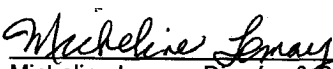
Entrée en vigueur du règlement numéro 190-8
modifiant le règlement numéro 190 relatif aux PIIA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 4 février 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 190-8 modifiant le règlement 190 relatif aux PIIA.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) De préciser les objectifs et les critères d'évaluation relativement à la réalisation d'un projet résidentiel intégré.
3. Le 4 février 2014, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 190-8. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 190-8 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

20-02-14
Date


Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

INSCRIPTIONS POUR LE SOCCER

Dates : Le vendredi 21 février 2014 de 18h à 20h
Le dimanche 23 février 2014 de 10h à 12h

Lieu : Centre communautaire de Saint-Rémi,
Salle Desjardins (25, rue Saint-Sauveur)



Catégorie	U4 et U5	U6 et U7	U8	U9 et U10	U12	U14	U16
Tarif fixé par le CSR	105 \$	125 \$	135 \$	140 \$	150 \$	190 \$	220 \$

Le Conseil municipal de Saint-Michel accorde une subvention de 40% de l'inscription à chaque jeune de Saint-Michel de moins de 18 ans qui sera inscrit à la Ville de Saint-Rémi avec Soccer Roussillon pour la saison d'été 2014.

Les citoyens de Saint-Michel devront payer l'inscription à la Ville de Saint-Rémi et ensuite, ils pourront présenter une preuve d'inscription et de paiement afin de recevoir la subvention de 40% par enfant et la Municipalité de Saint-Michel enverra un chèque plus tard par la poste.

Le tarif comprend la tenue vestimentaire (bas, short et chandail). Les protège tibias et souliers de soccer réglementaires sont obligatoires pour tous les joueurs et aux frais des parents.

Mode de paiement

Par chèque à l'ordre de la Ville de Saint-Rémi
En argent comptant

Photo

Tous les enfants nés en 2006 ou avant doivent **obligatoirement** faire prendre leur photo. Après les journées d'inscriptions, les nouvelles personnes devront se rendre au local du CSR à Sainte-Catherine pour se faire photographier.

Arbitrage

Les gens qui souhaitent avoir un emploi d'arbitre rémunéré peuvent donner leur nom lors des inscriptions. La formation en arbitrage est gratuite.

Bénévoles recherchés

Ceux qui désirent s'impliquer en tant qu'entraîneur et assistant-entraîneur peuvent donner leur nom lors des inscriptions. Des formations gratuites seront offertes.

*La Ville de Saint-Rémi se réserve le droit d'annuler l'inscription de certaines catégories si aucun parent bénévole ne veut prendre en charge l'équipe.

AUTRES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Inscriptions par Internet

À partir du vendredi 21 février à 18h00

Création d'un compte

Veuillez noter qu'il y a un délai d'approbation pour tous les nouveaux comptes créés.

Mode de paiement

Carte de crédit Visa ou Mastercard

Marche à suivre

1. Copiez l'adresse Internet suivante dans votre navigateur : <https://activitekpub.accesscite.net/stremi/public>
2. Suivez attentivement les indications inscrites sur la page d'accueil.
3. Notez que pour inscrire son enfant, **il faut d'abord** créer le compte du parent, puis ajouter les membres de la famille par la suite.

Il est possible de procéder à l'inscription en se présentant au 105, rue de la Mairie à partir du lundi 24 février.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le vendredi de 8h00 à 13h00

Modes de paiement

Argent comptant

Chèque libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Rémi*

Carte de débit

Date limite d'inscription : 1^{er} avril

Toutes inscriptions faites après cette date entraîneront une pénalité de 25\$.

Confirmation d'inscription

Veuillez noter qu'il n'y a pas de confirmation d'inscription. Les participants sont avisés seulement en cas d'annulation ou de modification d'une activité.

Nombre de places

Un nombre minimal de participants par catégorie est requis afin que celle-ci ait lieu.

Annulation de partie et modification d'horaire

Une partie peut être annulée pour un motif quelconque. À ce moment, elle sera reportée au cours de la saison. Pour les entraînements du micro mini, la reprise est à la discrétion des entraîneurs.

Transmission des informations personnelles

Les coordonnées téléphoniques des participants seront transmises à l'entraîneur avant le début de la saison.

* Des frais de 25\$ seront appliqués pour tout chèque retourné par une institution financière.

CLUB OPTIMISTE DE ST-MICHEL



Superbe réussite pour la deuxième Classique hivernale du Club Optimiste de St-Michel. C'est plus de quatre-vingt jeunes hockeyeurs de St-Michel qui ont participé à cet événement qui fut un grand succès grâce à tous nos commanditaires. Nous tenons à remercier la Municipalité de St-Michel, Les Chapiteaux St-Rémi, La Patate Boyer, Dépanneur 7 jours, Tim Horton, Les pavages Chenail, la Fédération des producteurs de porcs du Québec, l'École St-Michel Archange, Les Légumes Barbeau, Crépin Sport, Boutique du Sportif St-Rémi, Sonorisation Sélection, A.H.M.J.Q., J.P. Installations ainsi que les députés Stéphane Billette et Anne Minh-Thu Quach. C'est grâce à votre précieuse collaboration que nos jeunes ont pu bénéficier de cette magnifique journée. Sans oublier plus de trente bénévoles qui ont assuré le succès de cette journée : Catherine Lefebvre, Éline Filiatrault, Julie Dufort, Julie Laplante, Maude Hamelin et les filles du camp de jour, Nancy Marcil, Sarah Guilbault, Éric Alary, Martin Isabelle, Philippe Desgroseillers et Stéphan Usereau ainsi que tous les membres du Club Optimiste St-Michel. Merci à tous et à dame nature pour cette journée sous le soleil et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour notre 3^{ème} édition.